

L'intention de vote pour le second tour de l'élection législative partielle dans la 4^{ème} circonscription du Doubs

Ifop et Fiducial pour i>TELE et Sud Radio



FD/EP N° 112791

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi / Esteban Pratviel

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

FEVRIER 2015

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les résultats de l'étude.....	4
L'intention de vote pour le second tour de l'élection législative partielle	5
Les reports de voix du premier tour vers le second tour de l'élection législative partielle ...	7
- 3 - Annexe.....	8
Les résultats du premier tour de l'élection législative partielle	9

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop et Fiducial pour i>TELE et Sud Radio

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **801** personnes, représentatif de la population de la 4^{ème} circonscription du Doubs âgée de 18 ans et plus et inscrite sur les listes électorales.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par canton.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par téléphone du 3 au 4 février 2015.

La notice de cette étude est consultable à la Commission des Sondages.

Avertissement : l'Ifop rappelle que les résultats de cette enquête doivent être interprétés comme une indication significative de l'état des rapports de force actuels dans la perspective du prochain scrutin législatif dans la 4^{ème} circonscription du Doubs. En aucun cas, ils ne constituent un élément prédictif des résultats le jour du vote.

Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
<i>Si le pourcentage trouvé est...</i>						
<i>Taille de l'échantillon</i>	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8
4 000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
5 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
6 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
8 000	0,5	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1
10 000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **800** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **2,1**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 7,9% et 12,1%.

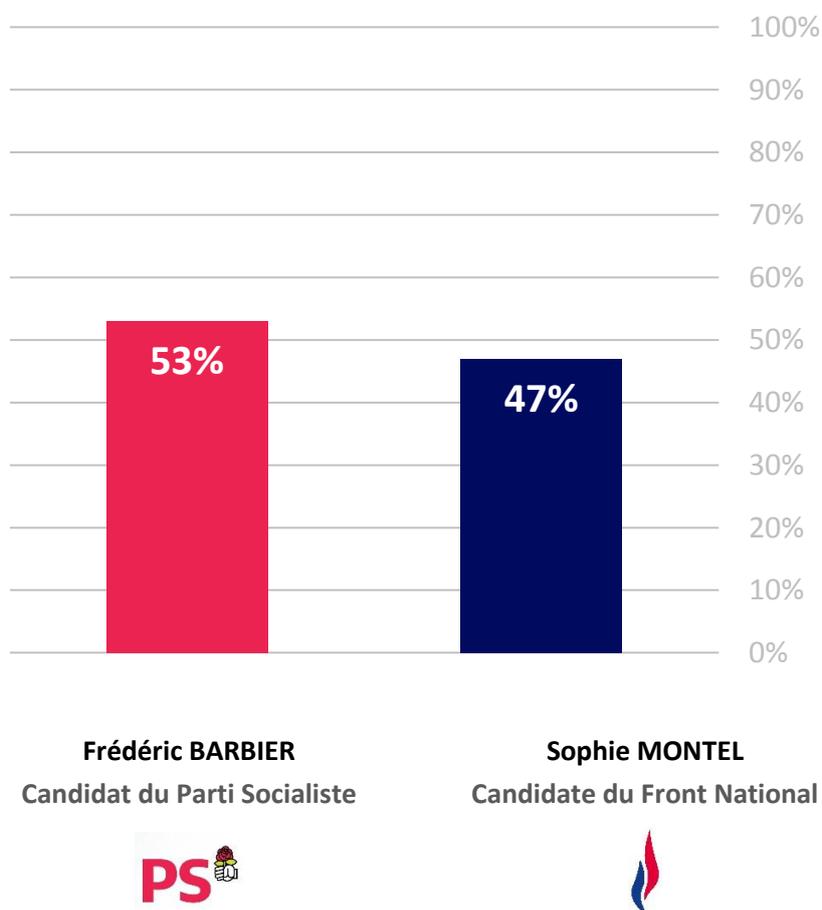
- 2 -

Les résultats de l'étude

L'intention de vote pour le second tour de l'élection législative partielle

QUESTION : Le second tour de l'élection législative partielle aura lieu ce dimanche 8 février ici dans votre circonscription. Pour lequel des candidats suivants y a-t-il le plus de chances que vous votiez ?

En pourcentage des suffrages exprimés



L'intention de vote pour le second tour de l'élection législative partielle

	Frédéric BARBIER, candidat du Parti Socialiste (%)	Sophie MONTEL, candidate du Front National (%)
ENSEMBLE	53	47
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)		
Homme	50	50
Femme	56	44
AGE DE L'INTERVIEWE(E)		
Moins de 40 ans	53	47
Moins de 25 ans	42	58
25 à 39 ans	58	42
40 ans et plus	53	47
40 à 54 ans	50	50
55 à 64 ans	53	47
65 ans et plus	57	43
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)		
ACTIF	53	47
CSP+	62	38
Profession intermédiaire	70	30
CSP-	44	56
Employé	49	51
Ouvrier	42	58
INACTIF	54	46
Retraité	55	45
Autre inactif	51	49

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

Les reports de voix du premier tour vers le second tour de l'élection législative partielle

	Frédéric BARBIER, candidat du Parti Socialiste (%)	Sophie MONTEL, candidate du Front National (%)	Abstention / Blanc ou nul / Nsp (%)
• Frédéric BARBIER, candidat du Parti Socialiste	95	1	4
• Charles DEMOUGE, candidat de l'UMP et de l'UDI	26	24	50
• Sophie MONTEL, candidate du Front National.....	3	95	2
TOTAL.....	100	100	100

- 3 -

Annexe

Les résultats du premier tour de l'élection législative partielle

	Résultats 1^{er} février 2015 (%)
• Michel TREPPO, candidat de LO	1,57
• Antonio SANCHEZ, candidat de Communistes	0,49
• Vincent ADAMI, candidat du Front de Gauche.....	3,66
• Frédéric BARBIER, candidat du Parti Socialiste.....	28,85
• Bernard LACHAMBRE, candidat d'Europe Ecologie Les Verts	3,11
• Yannick HERVE, candidat de l'Union Populaire Républicaine	0,57
• Jean-Claude BONNOT, candidat sans étiquette	0,59
• Ismaël BOUDJEKADA, candidat sans étiquette.....	0,53
• Marc OUCHEBOUKK, candidat, sans étiquette.....	0,16
• Charles DEMOUGE, candidat de l'UMP et de l'UDI	26,54
• Nicolas ROUSSEaux, candidat Divers Droite.....	0,10
• Sophie MONTEL, candidate du Front National.....	32,60
• Alde VINCI, candidat du Parti De la France.....	1,23
TOTAL.....	100